

Groupe scolaire de La Réole

**14 Rue Jules Ferry
33190 La Réole**

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 1^{ER} TRIMESTRE**

Mardi 6 novembre 2018

Circonscription de La Réole

Présents :

Présidente - directrice d'école : Mme Jarry

Inspecteur de l'éducation nationale : M. Pauly

Equipe enseignante :	Mme Girard, Mme Travé, Mme Payen, Mme Konschelle, Mme Jarry, Mme Frouin, Mme Duru, Mme Muairon, Mme De Chaumont, Mme Chaminade, Mme Delas, Mme Chambéry, Mme Planchons, M. Reynaud
Le maire ou son représentant :	Mme Cousin
DDEN :	/
Représentants des parents d'élèves :	M. Leguillier, Mme Pascal-Caudal, Mme Lagas, M. Joye, M. Nizet, Mme Leguillier, Mme Laudu
Invités	/

Excusés : M. Pauly (IEN), Mme Jocal (Psychologue Education nationale), M. Marty (maire), M. Sonilhac (conseiller municipal chargé des affaires scolaires) ; Mme Corre, Mme Schuman, Mme Urda, Mme Gigot (représentantes des parents d'élèves)

Début du conseil d'école : 18h 15

Secrétaire de séance : Mme Delas

Installation du Conseil d'école 2018-2019

Règlement intérieur du conseil d'école, fonctionnement et rôle

Mme la directrice rappelle le rôle et la composition d'un conseil d'école.

Ce document est un règlement type et ne peut pas être modifié.

Présentation des membres du conseil d'école

Mme la directrice présente l'équipe enseignante de l'école ainsi que les agents municipaux qui y interviennent quotidiennement.

Rappel du résultat des élections des délégués des parents d'élèves qui ont eu lieu le 12/10/2018 :

Inscrits : 384 Votants : 132 Blancs ou nuls : 26 Exprimés : 106

Pourcentage de votants : 34, 38 % (pour information : 35, 04 % l'an dernier)

→ 12 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Pour information, la DSDEN a envoyé par mail un avis de litige. Notre école est recensée comme ayant 11 classes et non 12. Le service BAEP va statuer très rapidement sur cette situation.

Fonctionnement de l'école

1 Règlement intérieur de l'école

Il est du ressort du Conseil d'école de voter le règlement intérieur de l'école dans laquelle il siège.
Mme la directrice a dû modifier le règlement intérieur avant le conseil d'école en raison du changement des horaires de cours et de l'organisation des TAP.
Cette proposition de règlement intérieur du groupe scolaire est voté et adopté à l'unanimité.

2 Charte de la Laïcité

Comme le stipule la note de service du 24 septembre 2015 du DASEN, la charte de la laïcité est annexée au règlement intérieur de notre école, signée par les parents des élèves et affichée en A3.
Mme la directrice rappelle ce qu'est le principe de laïcité et le rôle de la Charte de la laïcité.

3 Sécurité à l'école

Mme la directrice rappelle les consignes de sécurité à mettre en œuvre pour la sécurité des élèves.
Ces consignes et précisions ainsi que les modalités de l'organisation des exercices de sécurité ont été expliquées lors des réunions de rentrée organisées par les enseignants de l'école.
Date des différents exercices de sécurité prévus dans les deux annexes au cours du 1^{er} trimestre :
Exercices alerte incendie : 25/09 à Marcel Grillon ainsi qu'à Blaise Charlut et Rosa Bonheur
Exercices alerte attentat/intrusion : 16/10 à Marcel Grillon, Blaise Charlut et Rosa Bonheur
Exercice alerte risques naturels (tempête) : 04/12 à Marcel Grillon, Blaise Charlut et Rosa Bonheur

La mise en œuvre de quatre types de registre de sécurité est obligatoire dans toutes les écoles. Mme la directrice explique la teneur de ces registres mis à disposition dans le hall de chaque annexe :

- Évaluation des risques professionnels
- Registre de santé et de sécurité au travail (RSST) :
- Registre spécial de signalement de dangers graves et imminents
- Registre d'accessibilité

Explications sur la teneur des documents du PPMS et sur l'avancée de leur rédaction.

4 Hygiène à l'école

Questions posées par les parents :

- Remplacement des essuie-mains des sanitaires → La proposition de pose de distributeurs de papier à usage unique sera étudiée pour voir si cela est budgétairement possible.
- Hygiène insuffisante lors de la distribution du goûter → La préparation du goûter pourra être envisagée dans une autre pièce. Il sera demandé aux enfants de se laver les mains.
- Demande de gobelets nominatifs pour chaque enfant du périscolaire → Les gobelets sont déjà quotidiennement rincés.

Demandes des enseignants à propos du ménage :

- Il semblerait que l'agent préposé au ménage à Blaise Charlut n'ait pas assez de temps pour nettoyer toute l'école. → Cette situation sera vérifiée.
- Le remplacement de l'agent de service du nettoyage des locaux est-il prévu au retour des vacances de Noël ? → Aucune personne n'a été recrutée pour l'instant.
- La directrice peut-elle être avertie quand un agent de service est absent et que le ménage ne pourra pas être assuré comme d'habitude ? → Cette demande sera transmise.

5 Budget municipal

La dotation pour l'année budgétaire 2018 a été basée sur l'effectif 2017-2018 soit 7689, 55 € pour Marcel Grillon et 4663, 34 € pour l'annexe Blaise Charlut (49, 61 € par élèves).

Mme la directrice récapitule les aides budgétaires et matérielles octroyées par la mairie ainsi que les dotations exceptionnelles accordées suite à la création de la 3^{ème} classe de CP.

Les enseignants remercient la mairie pour les efforts financiers réalisés en faveur de leurs élèves.

6 Situation Association USEP Ecole La Réole

Mme la directrice présente les comptes de la coopérative gérée par l'Association USEP École La Réole et en distribue le bilan (solde positif de 6 210, 46 €).

7 Demande d'utilisation des locaux scolaires

Mme la directrice demande l'autorisation d'ouvrir les locaux scolaires de Marcel Grillon en vue de l'enseignement de la langue arabe qui devrait reprendre prochainement.

Elle dresse l'inventaire des diverses utilisations des locaux scolaires hors et en temps scolaire.

8 Travaux réalisés ou à réaliser

La mairie est remerciée pour les travaux déjà effectués.

Un document récapitulatif des travaux non réalisés est distribué aux membres présents.

Communication

Relation Parents-École

Les conditions des moyens de communication entre les parents et les enseignants, les parents et la direction sont stipulées dans le règlement intérieur de l'école.

Les parents d'élèves présents ne font pas d'objection quant aux relations instaurées dans l'école qui sont dans la conformité.

Relation Parents/Mairie

Les parents d'élèves présents ne font pas d'objection quant aux relations instaurées avec la mairie.

Projets et vie de l'école

Axes généraux du projet de réseau (concerne toutes les écoles du secteur du collège de La Réole)

Mme la directrice distribue un document récapitulatif des fiches actions élaborées ou en cours d'élaboration correspondant aux trois axes du projet de réseau de La Réole.

Présentation des manuels

Peu de manuels sont utilisés en raison de leur coût souvent élevé et de leur obsolescence rapide.

Les méthodes de travail et le matériel utilisés sont présentés par l'équipe enseignante.

Projets de classe

Projet commun à toutes les classes : Organisation d'observations croisées pendant lesquelles un enseignant observe la pratique de classe d'un collègue (à partir de la 2^{ème} période)

Les enseignants concernés présentent à l'assemblée leur projet de classe.

Accueil périscolaire

Mme la représentante de la mairie présente les activités mises en place depuis le début de l'année.

L'opération Coup de Pouce a été maintenue pour les élèves des deux annexes.

Sorties et animations du 1^{er} trimestre

La liste de ces sorties est présentée par Mme la directrice.

Elle demande si l'offre d'un cadeau collectif par classe de 30 € et du goûter collectif sont toujours prévus par la mairie. Il en sera demandé confirmation à M. le Responsable des Affaires scolaires de la mairie.

Des délégués des parents d'élèves souhaiteraient que soit organisée une fête de Noël → Les enseignants souhaitent réfléchir avant de donner une réponse.

Parcours de l'élève

Dispositifs d'aide

Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Présentation des objectifs des APC, recentrés sur le développement des compétences liées à la lecture.

Présentation du taux de fréquentation des élèves à ce dispositif.

Intervention du RASED

Présentation du rôle et de l'emploi du temps des enseignants du RASED rattachés à l'école.

PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative)

Mme la directrice rappelle les principes et objectifs d'un PPRE et précise le nombre d'élèves en ayant bénéficié dans chaque niveau.

Bilan des évaluations nationales en CP et en CE1

Un document récapitulatif est distribué aux membres présents.

Des explications sont apportées par les enseignantes concernées.

Structure spécialisée ULIS

L'enseignant du regroupement ULIS présente le fonctionnement de ce dispositif.

Objectifs et actions du cycle 3

Présentation des modalités de fonctionnement des conseils école/ collège.

Compte-rendu du conseil école/collège qui s'est tenu le 2 octobre :

Compte-rendu des résultats des évaluations nationales de début de sixième

Mise en place du « Plan Maths »

Inscription des enseignantes de CM2 de l'école au groupe de travail « Label 2024 »

Elles ont aussi choisi de participer au dispositif des classes appariées.

Parents d'élèves

Questions déposées par les représentants des parents d'élèves :

- Serait-il possible d'assouplir les horaires de la fin des cours en ajoutant une dizaine de minutes d'attente avant d'envoyer les élèves à la garderie ?
→ Une réunion sera organisée avec parents, municipalité et enseignants.
- Aménagement de la pente de la cour à Blaise Charlut, trop glissante, et réparation des barrières → Cette demande aux services techniques.
- Installation d'un défibrillateur dans une des trois écoles : Ce projet est déjà à l'étude.
- Harcèlement physique et moral : Comment cela est-il géré dans l'école quand ce problème survient ? → Mme la directrice explique qu'il existe un protocole très détaillé dans ce type de situation.
L'équipe enseignante demande aux représentants des parents d'élèves de les avertir dès qu'ils ont connaissance d'un problème de violence ou bien de demander aux parents concernés de la contacter aussitôt.
- Jeux et Aménagement de la cour de Blaise Charlut → Un budget est attribué tous les ans pour l'achat de jeux de cour.
La peinture de jeux au sol, type marelle, a été demandée par l'équipe enseignante.

Fin du conseil d'école à 20h 40.

Le prochain conseil d'école se tiendra le mardi 12 mars 2019, à 18h15, dans la salle de l'ancienne chapelle de l'annexe Marcel Grillon. Les questions diverses devront être communiquées avant le 12 février.

Fait à La Réole, le 6 novembre 2018

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole



Le Secrétaire de séance :

